

Conseil d'établissement



Procès-verbal de la rencontre du 11 février 2019

Étaient présents :

Marie-Pier Drolet, parent	Kathleen Goudreault, enseignante
Geneviève Tremblay, parent	Sissie Pelletier, enseignante
Stéphanie Toussaint, parent	Susanne Reuss, enseignante
David Routhier, parent	Isabelle Carrier, personnel de soutien
Hélène Duchesneau, parent	Audrey Garneau, service de garde
Isabelle Lavoie, parent substitut	Sandra Audet, direction adjointe
Erik Langevin, direction	

Personnes invitées :

Madame Mireille Dion, directrice générale adjointe aux affaires éducatives – CSC.
Madame Carole Lefebvre, coordonnatrice aux services éducatifs des jeunes – CSC.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum :

Après vérification du quorum, la réunion débute à 18h45.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Audrey Garneau et résolu d'adopter l'ordre du jour.

CE-19-02-01

Adopté à l'unanimité.

3. Redécoupage des bassins de clientèle dans St-Émile

Mesdames Mireille Dion et Carole Lefebvre, de la commission scolaire de la Capitale (CSC), ont présenté l'état des travaux pour le redécoupage des bassins. Plus particulièrement, elles ont présenté l'historique et le contexte, les objectifs visés, les éléments à considérer, la méthodologie utilisée et les prévisions de clientèle pour le secteur de St-Émile. Une proposition officielle sera présentée au conseil d'établissement en mai pour consultation.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 décembre 2018 :

Il est proposé par Marie-Pier Drolet et résolu d'adopter le procès-verbal du 11 décembre 2018.

CE-19-02-02

Adopté à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal du 11 décembre 2018 :

Monsieur Langevin mentionne que le départ des élèves lors du réveillon de Noël s'est déroulé de façon impressionnante. Le tout s'est fait dans le calme et de façon sécuritaire. La méthode est à reprendre.

6. Période d'intervention réservée au public (10 minutes) :

Aucune intervention

7. Consultation de la CSC sur les Critères de sélection des directions d'école :

Le conseil d'établissement est annuellement invité à transmettre à la direction générale de la CSC son avis sur le sujet (commentaires, suggestions ou autres), et ce, avant le début du processus d'affectation des cadres, soit le 15 mars. Aucun commentaire ou suggestion ne sera présenté cette année de la part du CÉ.

8. Information du représentant de la communauté :

Aucun représentant présent.

9. Information de la direction et du personnel :

Monsieur Langevin présente les 10 résultats les plus surprenants ou satisfaisants concernant le sondage soumis aux parents, dont le taux de participation a été d'environ 65%. L'ensemble des résultats a été envoyé à tous les membres du conseil par courriel. Monsieur Langevin présente également la lettre qui sera envoyée aux parents concernant l'éducation à la sexualité.

10. Information du représentant au comité de parents :

Madame Tremblay présente le résumé de la réunion du 19 décembre dont le retour de consultation sur les services éducatifs. Pour l'école Cardinal-Roy, l'auditorium sera transformé en classe. Concernant le transport scolaire, un nouveau logiciel pour calculer les distances de marche est utilisé. Pour la réunion du 23 janvier, plusieurs sujets ont été discutés dont une présentation sur le programme d'éducation à la sexualité ainsi qu'un moratoire sur l'utilisation des surplus dans les écoles qui est interdite pour cette année et l'année prochaine en raison du recours collectif pour les frais chargés aux parents.

11. Autres sujets :

a) Demande d'horaire continu pour le vendredi 21 juin.

Le conseil étudiant organise une journée spéciale pour la dernière journée de classe et souhaite avoir un horaire continu. Les enfants dîneront à l'école et le départ se fera à 13h30.

Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits.

Il est proposé par Hélène Duchesneau et résolu d'adopter un horaire continu le vendredi 21 juin 2019.

CE-19-02-03

Adopté à l'unanimité.

12. Proposition de la levée de l'assemblée et rappel de la date de la prochaine réunion :

À 20h47, il est proposé par Geneviève Tremblay et résolu de lever l'assemblée. La prochaine réunion aura lieu le 16 avril 2019 à 18h45.

CE-19-02-04

Adopté à l'unanimité.